

## VOTRE RESPONSABILITÉ

En utilisant les services offerts, vous vous engagez à :

- accepter d'être évalué annuellement;
- participer activement et à collaborer à l'élaboration ainsi qu'à la réévaluation de votre plan de services;
- exprimer vos besoins de répit et de gardiennage à l'intervenant responsable de votre dossier;
- utiliser la subvention en conformité avec le plan d'intervention ;
- respecter les conditions d'utilisation du programme établies dans l'entente avec le CISSS de Laval ;
- transmettre les pièces justificatives confirmant l'utilisation de la subvention selon les **échéanciers** établis.

## VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT CE PROGRAMME...

N'hésitez pas à en discuter avec l'intervenant responsable de votre dossier. Ce dernier se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Sinon, veuillez vous adresser à l'accueil première ligne pour avoir accès à ce programme.

**450 627-2530**  
**Poste: 64922**

POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
VISITEZ LE SITE INTERNET DU  
CISSS DE LAVAL

[www.cssslaval.qc.ca](http://www.cssslaval.qc.ca)

DANS LA SECTION

VOTRE SANTÉ ET VOTRE BIEN-ÊTRE

PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE

PROGRAMMES RÉGIONAUX EN DÉFICIENCE

**Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Laval**

Québec 

Soutien à domicile

Direction DI-TSA-DP

Version mise à jour le 2016-07-20



À propos  
du programme  
de soutien à la  
famille

Québec 

# À PROPOS

## DU PROGRAMME SOUTIEN À LA FAMILLE

Ce programme permet aux familles et aux proches d'avoir un soutien adapté à leur besoin afin de poursuivre leur implication auprès de la personne ayant une déficience. Le programme vise ainsi à prévenir l'épuisement des proches et à favoriser le maintien de la personne handicapée dans son milieu naturel.

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme vise les familles naturelles, incluant les familles élargies vivant avec un enfant ou un adulte handicapé de 60 ans et moins. Il vise également les parents ou tuteurs qui sont eux-mêmes en situation d'handicap et qui doivent assurer le bien-être et le développement de leur(s) enfant(s) dont ils ont la responsabilité (avec ou sans handicap).

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Présenter un diagnostic attestant de la déficience
- Présenter une situation d'handicap
- Demeurer sur le territoire de Laval et vivre dans son milieu naturel

## OBJECTIFS DE CE PROGRAMME

Les principaux objectifs du programme sont de favoriser le soutien à domicile des personnes handicapées dans une perspective de conservation de l'autonomie et d'intégration dans la communauté, de soutenir les familles pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités, de contribuer à prévenir ou retarder l'institutionnalisation et finalement, de prévenir l'épuisement des proches aidants.

## LES SERVICES OFFERTS

Ce programme attribue une subvention aux familles, leur permettant de se procurer des services de répit et de gardiennage. Le répit, qui implique un coucher, est une mesure planifiée qui vise à procurer du repos et du ressourcement à la famille, et ce, pour pallier le stress et la fatigue supplémentaires causés par le soutien quotidien qu'elle doit apporter à la personne handicapée.

Le gardiennage a pour but, quant à lui, de compenser la charge additionnelle de responsabilités de garde et de surveillance liées aux incapacités de la personne et les coûts supplémentaires que les familles peuvent avoir à assumer à ce niveau.

## LA RESPONSABILITÉ DU CSSS DE LAVAL

Dans le cadre de ce programme, le CSSS de Laval :

- s'assure que l'intervenant responsable de votre dossier évalue vos besoins et établit avec vous le plan d'intervention ainsi que le recours à d'autres services, le cas échéant;
- s'assure qu'une réévaluation des services soit effectuée selon l'échéancier prévu ainsi que la mise à jour de votre plan d'intervention;
- s'assure que vous receviez l'information à propos des ressources **spécifiques** et spécialisées de la région ;
- s'assure de présenter et faire signer l'entente comprenant les **conditions d'utilisation** de ce programme à la famille.